



**CTSD Haute-Garonne
du 09 mars 2017**

M. l'Inspecteur d'Académie,
Mme et Mrs les membres du CTSD 31.

En 1^{er} lieu, nous souhaitons remercier M. l'IA-Dasen de bien avoir voulu avancer la date de cette instance. En effet, sa tenue avant l'ouverture du serveur SIAM est un impératif pour la transparence des opérations de mutations des enseignants du 2nd degré.

Mais nous sommes au regret de vous dire que nous réfutons l'alibi du délai expliquant la transmission tardive des documents de travail. Les chefs d'établissements devaient transmettre leur TRMD avant le 21/02, la grande majorité d'entre eux l'ont fait avant les congés d'hiver débutant le 03/02. Si nous avions le même laps de temps (entre 2 et 5 semaines) pour analyser ces documents, nous pensons que nous aurions été prêts dans les délais légaux.

Sur le fond, **l'Unsa-Education a alerté la Rectrice dès le CTA de janvier sur son insensée répartition dans sa dotation à notre département.** Cette dotation ne respecte absolument pas la dynamique démographique en collège et ne permet pas partout de mettre en œuvre la réforme impulsée depuis maintenant 2 ans.

D'ailleurs, **conséquence directe de cette répartition néfaste, les points de crispations se multiplient en collèges.**

Citons le **collège L. Paulin à Muret**, dont vous avez reçu les représentants en audience. Force est de constater que la situation se détériore sur cet établissement, tant au niveau de l'encadrement des élèves qu'au niveau des conditions de travail et d'apprentissage.

Au **collège de Carbonne** aussi, une grève a été mise en place pour protester contre de multiples points d'achoppement, en 1^{er} lieu la non-comptabilisation des élèves ULIS dans les effectifs contrairement aux années précédentes.

Enfin le **collège Vauquelin** où la situation est toujours très tendue et où il faudra être très attentifs. La situation de ce collège mérite un œil particulier suite au projet de reconstruction des 2 autres collèges du quartier du Mirail. Le classement de cet établissement déjà REP pourrait évoluer à la prochaine refonte de la carte de l'éducation prioritaire.

Pour terminer sur les moyens en collèges, la décision de **prendre une HP sur tous les collèges de Haute-Garonne** afin de financer le projet de mixité sociale n'est pas passé inaperçue. En relation avec l'écrit ministériel nous affirmant qu'une dotation exceptionnelle nous avait été allouée, cet acte prend une toute autre saveur.

Cette saveur aigre nous donne l'impression que même en étant en accord avec les idées, on nous balade sur les moyens de les mettre en œuvre.

Effectifs ULIS, dotations Segpa, effectifs de classes, personnels AED, AS & infirmières : **en collèges en Haute-Garonne, ça va mal, M. L'Inspecteur d'Académie.**

Tous les maux ne viennent pas de la politique académique, vous avez aussi une responsabilité et une marge de manœuvre. C'est pour cela que nous vous demandons de prioriser vos actions vers les collèges pour la prochaine rentrée.

